



ARRONDISSEMENT DES ANDELYS
CANTON DE FLEURY SUR ANDELLE

Code postal : 27 610
Téléphone : 02-32-48-73-00
Fax : 02-32-49-28-00

**COMPTE-RENDU DE LA REUNION DE CONSEIL MUNICIPAL
ORDINAIRE DU VENDREDI 15 FEVRIER 2013**

Etaient présents :

Monsieur J-L. ROMET, Maire
Monsieur P. CHIAPELLO,
Monsieur D. KUHN,
Monsieur B. HURAY,
Monsieur P. ADAM,
Monsieur X. CHIVOT, Adjoints au Maire,
Monsieur D. MICHEL,
Messieurs G. DUPUIS, D. HOUSSAYE,
Messieurs A. DULONDEL, E. WENGLER, L. MANIFEL,
Madame C. VANDER CRUYSSSEN,
Conseillers municipaux.

Absents :

Monsieur J. HACQUARD qui avait donné procuration à Monsieur P. CHIAPELLO
Monsieur F. VIEUX qui avait donné procuration à Monsieur J-L ROMET
Madame V. DELABRIERE qui avait donné procuration à Monsieur E. WENGLER
Madame M-T LANGLET qui avait donné procuration à Monsieur D. HOUSSAYE
Madame C. COLIN
Monsieur M. AGUEZZAÏLOU
Madame D. DAVID

Secrétaire de séance : Monsieur Didier HOUSSAYE.

Assistait également à la réunion : Monsieur Gilbert ROTH, Secrétaire Général.

Convocation du 23 Janvier 2013.

Nombre de Conseillers : 20

En exercice : 20

Votants : 17

I) Approbation du compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 20 Décembre 2012 :

Le compte-rendu de la séance du Conseil Municipal du Jeudi 20 Décembre 2012 est approuvé à l'unanimité tel que présenté.

II) MJC A.L.E.R. :

Avance de subvention de 50.000 €:

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal la demande d'avance de la MJC A.L.E.R. sur la subvention 2013, pour un montant de cinquante mille euros (50.000 €).

Monsieur le Maire fait part que la MJC A.L.E.R. présente toutes les années ce type de demande d'avance de subvention afin de pouvoir notamment régler les salaires des employés de la MJC A.L.E.R.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord pour avancer à la MJC A.L.E.R., la somme de cinquante mille euros sur la subvention à percevoir au titre de l'année 2013.

III) Ancienne école maternelle bleue :

Choix d'un nom pour cette structure destinée, en particulier, à la MJC A.L.E.R. :

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal de retenir parmi les cinq noms suivants, le nom pour l'ancienne école maternelle bleue ; certaines propositions ayant été faites par des enfants ou animateurs de la MJC A.L.E.R.

- Arc Andelle,
- L'Arc en Ciel,
- Brin de Malice,
- La Marelle,
- Domino.

Monsieur le Maire indique qu'avant ce nom, il sera mentionné « Espace Enfance Jeunesse ».

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 14 voix pour le nom « La Marelle », 2 voix pour le nom « Brin de Malice », 1 voix pour le nom « L'Arc en Ciel », de dénommer l'ancienne école maternelle bleue « Espace Enfance Jeunesse La Marelle ».

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que cette école avait été réalisée en 1959 sous l'égide de feu Monsieur René FLEURIEL, Maire.

Il indique que les travaux d'aménagement réalisés par les services techniques municipaux avancent bien.

IV) Lotissement rue de la Planquette :

a) Choix d'un nom pour ce lotissement :

Sur proposition de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal à l'unanimité, décide de dénommer le lotissement rue de la Planquette, « Clos de la Petite Planche ».

b) Choix de deux noms pour les deux rues :

Monsieur le Maire soumet au Conseil Municipal comme suit, les noms de cinq auteurs Normands pour dénommer les deux rues du lotissement de la Planquette. Il demande à chaque conseiller de proposer deux noms à bulletin secret.

- Pierre CORNEILLE,
- Alphonse ALLAIS,
- Maurice LEBLANC,
- Raymond QUENEAU,
- Hector MALOT.

Il rappelle qu'à côté de ce projet de lotissement se trouvent les immeubles du Logement Familial dénommés Gustave FLAUBERT et Victor HUGO, rue Camille SAINT SAENS.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal décide par 12 voix pour « Pierre CORNEILLE », 12 voix pour « Hector MALOT », 6 voix pour « Maurice LEBLANC », 1 voix pour « Alphonse ALLAIS », de dénommer les deux rues du lotissement « Le Clos de la Petite Planche », Pierre CORNEILLE et Hector MALOT.

Considérant le projet d'aménagement d'un petit lotissement de 6 parcelles dans l'ancienne propriété de Monsieur VIMBERT, rue de la Planquette, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal, de retenir pour la rue de ce lotissement le nom de « Maurice LEBLANC ».

Cette rue, à la demande du lotisseur, restera privée. Nous souhaitons qu'elle soit équipée d'éclairage public.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité pour dénommer « rue Maurice LEBLANC » la rue de ce lotissement.

V) Rythmes scolaires (4 jours ½) :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal qu'il est nécessaire de se prononcer avant le 31 Mars prochain sur le choix de 4 jours et demi d'enseignement pour la rentrée scolaire 2013 ou 2014.

Cette réforme des rythmes scolaires n'affectera pas la durée d'enseignement qui restera de 24 heures par semaine mais cette durée sera étalée sur neuf demi-journées.

Monsieur CHIAPELLO fait part que les effectifs d'encadrement pour les enfants de l'école maternelle passent de 10 à 14 pour un encadrant et pour les enfants de l'école élémentaire de 14 à 18 enfants pour un encadrant.

Il indique qu'une journée de classe ne devra pas excéder 5 h 30 et une demi-journée au maximum de 3 h 30. La pause méridienne doit être de 1 h 30 minimum.

Monsieur le Maire fait part au Conseil Municipal que, compte-tenu cette réforme, la commune aurait une dépense nouvelle de 40.000 € à supporter en raison des frais d'encadrement des enfants pendant le périscolaire de 45 minutes.

Il indique qu'une réunion s'est déroulée à l'école Louise MICHEL avec l'Inspecteur d'Académie et les Maires du Canton.

Compte-tenu le montant de cette dépense, la réflexion à mener avec le corps enseignant des deux écoles sur l'organisation du périscolaire, Monsieur le Maire et Monsieur CHIAPELLO proposent au Conseil Municipal de demander à Monsieur l'Inspecteur d'Académie de reporter pour la commune de Romilly sur Andelle la réforme des rythmes scolaires à la rentrée de Septembre 2014.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, charge Monsieur le Maire de demander à Monsieur l'Inspecteur d'Académie le report de la réforme des rythmes scolaires pour la rentrée scolaire de Septembre 2014.

VII) Questions diverses

a) Convention pour le remboursement de frais de raccordement et d'alimentation électrique :

Monsieur HURAY fait part au Conseil Municipal de la nécessité de renforcer l'alimentation électrique, rue Blingue et Chemin du Mulhomme en raison des pavillons qui seront construits sur la propriété de Monsieur FENET. Il indique que Monsieur FENET s'est proposé de rembourser les frais de raccordement et d'installation d'un coffret électrique.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de convention de remboursement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité, donne son accord au projet de convention de remboursement de la somme de 4.816,60 € TTC de Monsieur FENET à la commune et donne l'autorisation à Monsieur le Maire de signer cette convention sous condition du règlement de Monsieur FENET.

b) Engagement d'un vacataire pour l'école maternelle :

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il y a cinq ATSEM à l'école maternelle pour six classes.

Quatre agents sont affectés aux classes de petite section et un agent pour les deux classes de grande section.

Il rappelle sa décision de ne pas engager en **contrat indéterminé** un sixième agent d'une part, en raison de la charge financière, d'autre part, s'il s'avère qu'une classe fermerait dans le futur, cet agent serait entièrement à la charge de la commune.

Compte-tenu la charge de l'ATSEM qui intervient pour les deux classes de grande section, il indique qu'il a eu une réflexion avec Monsieur CHIAPELLO pour une aide pendant trois mois à compter du mois d'Avril prochain et, si le budget le permet, à raison de trois heures pendant quatre jours.

Cette dépense chiffrée pour une année à 6.400 € s'élèverait pour cette période de trois mois à environ 1.600 €.

Puis, il indique que, suite au départ en retraite à la fin de cette année scolaire d'un agent, il sera apporté une restructuration au niveau du personnel qui intervient à l'école Louise MICHEL.

Monsieur MANIFEL fait part que la modalité présentée de trois heures pendant quatre jours passera à environ trois heures pendant cinq jours à la rentrée de Septembre 2014.

Monsieur CHIAPELLO fait part qu'avec l'arrivée des nouveaux habitants de la Grande Ruelle (SILOGE), on enregistrera des effectifs plus importants dans nos écoles, mais compte-tenu des effectifs actuels, on ne dépassera pas une moyenne de 27 / 28 enfants par classe à l'école maternelle.

Monsieur WENGLER demande si l'agent qui fera valoir ses droits à la retraite sera remplacé. On lui indique que oui.

Monsieur MANIFEL demande si on ne peut pas demander aux enseignants de l'école maternelle de revoir leur organisation, puisque selon lui, ce sont les enseignants qui sont demandeurs d'un agent supplémentaire et non les parents d'élèves.

Monsieur WENGLER est d'accord avec la position de Monsieur MANIFEL et indique que six mois se sont écoulés depuis la rentrée de Septembre 2012 et préconise qu'on termine l'année scolaire ainsi.

Monsieur le Maire et Monsieur CHIAPELLO répondent que cette demande est faite uniquement par les parents et est nécessaire pour une question de sécurité.

Messieurs WENGLER et MANIFEL font part que dans beaucoup d'écoles maternelles, il n'y a pas systématiquement un ATSEM par classe. Monsieur MANIFEL rajoute que les enseignants bénéficient dans la nouvelle école maternelle, d'un véritable confort.

Monsieur le Maire répond que l'on peut être fier qu'à Romilly, il y ait de bonnes conditions d'enseignement.

Madame VANDER CRUYSSSEN rappelle que le Conseil Municipal a décidé de ne pas augmenter les taux des impôts ménages. Depuis le début du mandat, elle aurait souhaité, si cela était possible, de même diminuer l'un ou l'autre. Elle rappelle d'une part, l'investissement réalisé de l'école Maurice GENEVOIX qui permet à l'école Maternelle de se retrouver sur un même site, d'autre part, la satisfaction reconnue par les enseignants pour les conditions dans lesquelles elles évoluent, dont la participation importante de la Mairie pour un bon fonctionnement. Il lui paraît, compte-tenu ces éléments, que cinq agents soient suffisants pour le bon fonctionnement des six classes maternelle et elle appréhende la charge financière pour l'engagement d'un sixième agent à l'école maternelle.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal l'engagement d'un agent vacataire pour une période de trois mois à compter du mois d'Avril 2013 si le budget le permet et indique qu'au départ en retraite d'un agent de l'école Louise MICHEL, il sera procédé à une restructuration actuellement en cours de réflexion.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal par neuf voix pour, trois abstentions et quatre voix contre, donne son accord pour l'engagement d'un agent vacataire pendant trois mois à compter du 1^{er} Avril à raison de trois heures pendant quatre jours.

c) Dématérialisation des actes administratifs :

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal que la Préfecture souhaite qu'un maximum d'actes soumis au contrôle de légalité soient dématérialisés, tels les actes budgétaires, les délibérations du Conseil Municipal, les arrêtés municipaux.

Une réunion d'information s'est déroulée à la Maison de l'Andelle au cours de laquelle un représentant du Conseil Général a présenté les avantages de cette dématérialisation, laquelle deviendra obligatoire sous peu.

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal des projets de convention d'une part, de mise à disposition de la plateforme tiers de télétransmission vers le contrôle de légalité act'Eure, d'autre part, entre le représentant de l'Etat et les collectivités territoriales souhaitant procéder à la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité et au contrôle budgétaire.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité :

- **donne son accord aux projets de conventions précités,**
- **autorise Monsieur le Maire à signer lesdites conventions.**

VII) Communication et informations :

a) Vœux du Maire :

Le Vendredi 11 Janvier 2013, lors des vœux du Maire au Complexe Socio-culturel Louis ARAGON, neuf Maires du Canton étaient présents ainsi qu'environ 400 personnes.

Le Samedi 12 Janvier, la municipalité a présenté ses vœux aux résidents du FRPA La Potière.

b) Temps du Cuivre :

La manifestation « Temps du Cuivre » organisé par la Communauté de Communes à l'église de Romilly de Romilly sur Andelle le Dimanche 3 Février 2013 a rencontré un vif succès.

c) Planning d'occupation des salles pour 2014 :

Le 16 Janvier, il a été procédé avec les associations au planning d'occupation des salles.

d) Insuffisants rénaux :

Le 27 Janvier s'est tenue à la Maison du Marais, une réunion régionale des Insuffisants rénaux.

e) Sécurité :

Le 22 Janvier, il a été proposé au C.A.R.R.E. par l'auto-école DELALONDE « Comment réviser son code de la route » et le 13 Février, la Gendarmerie et la Police Municipale ont présenté les consignes de prévention au C.A.R.R.E. à la population.

f) F.P.U. :

Suite au transfert de charges lié au F.P.U., la Communauté de Communes de l'Andelle reversera à la commune l'intégralité de ce transfert.

Un comité de pilotage aura en charge la voirie. Monsieur HURAY sera le représentant de la commune au sein de ce comité.

g) Prix de l'eau :

Suite à la signature de la convention à la CASE pour le prix de l'eau, Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal d'une réduction supplémentaire de 2 centimes d'euro par m³ pour l'habitant et 5 centimes d'euro affectés à l'entretien du réseau communal.

Il fait part que Messieurs KUHN et DUPUIS ont fait installer dans les bâtiments communaux des réducteurs de débit d'eau qui devraient engranger une économie d'eau d'environ 40 %.

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal le projet de synthèse sur les économies d'énergie réalisé par Monsieur DUPUIS qu'il remercie pour l'important travail réalisé. Un exemplaire de cette synthèse est disponible au secrétariat de la Mairie.

h) Andelle Sport Evasion :

Création de Andelle Sport Evasion, la 30^{ème} association locale dont l'activité essentielle porte sur le vélo, en particulier le VTT. Monsieur Arnaud HAUCHARD en est le Président.

i) BAFA :

Pour favoriser la formation des jeunes Romillois de 17 à 25 ans, la Communauté de Communes de l'Andelle assure la prise en charge financière des frais de formation du BAFA. Les demandes doivent parvenir à la Mairie pour le 15 Mars 2013 dernier délai.

j) Vente de tables d'écoliers et de bois :

Le 2 Février, 24 anciennes tables d'écoliers ont été vendues à des romillois à 10 € la table par Messieurs KUHN, WENGLER et CHIVOT.

Le 9 Février, il était prévu la vente de bois à raison de 20 € le stère à la carrière « Paulette ROMON ». Compte-tenu les conditions météorologiques, cette vente sera réalisée jusqu'au 2 Mars. 20 candidats ont été retenus par tirage au sort sur les 63 demandes.

k) Projet extension du cimetière :

Après lecture du CCTP, il sera lancé début Mars 2013 les consultations des entreprises pour les travaux du nouveau cimetière, début Mars 2013.

Monsieur le Sénateur, Hervé MAUREY aidera au financement des travaux du cimetière par le biais d'une subvention parlementaire de 3000 €.

l) Projet bibliothèque-médiathèque :

Le nom des deux architectes qui présenteront leur esquisse sera connu dans 10 jours.

Afin de soumettre les souhaits de la commune aux deux architectes pour le projet de bibliothèque-médiathèque, un groupe de travail composé de Monsieur le Maire, Messieurs KUHN et HURAY, Mesdames DAVID et DELABRIERE est constitué.

m) 1^{ère} Fleur :

Le Lundi 4 Février, il a été remis à Messieurs KUHN et CHIVOT à l'Hôtel de la Région, deux panneaux avec la 1^{ère} Fleur de la commune.

n) Plateau sportif :

Les travaux de construction du plateau sportif à côté du collège devraient démarrer dans 4 à 5 semaines.

o) Recyclage de papier :

La collecte de papier organisée par le collège le 19 Janvier, a rencontré un vif succès avec près de 9,2 tonnes de papier collecté.

p) Vote du Budget Primitif de la commune :

Lors du Conseil Municipal du 27 Mars prochain, il sera arrêté le vote du Budget Primitif 2013. Chacune des commissions s'est réunie pour étudier des propositions.

q) S.I.T.S. :

Monsieur DULONDEL a été élu Président du S.I.T.S.

r) Printemps Littéraire :

Le 4^{ème} Printemps Littéraire de Romilly sur Andelle se déroulera le Dimanche 7 Avril 2013 au complexe socio-culturel Louis ARAGON.

s) Palmes Romilloises :

Les 5^{èmes} Palmes Romilloises se dérouleront le 15 Mars prochain à 18 heures au complexe socio-culturel Louis ARAGON.

Les lauréats sportifs de la Communauté de Communes seront distingués le 29 Mars à 18 heures à la Maison de l'Andelle.

t) Journée cantonale de la bicyclette 2013 :

La prochaine journée cantonale de la bicyclette se déroulera le 30 Juin 2013. Elle sera organisée par la commune de Vandrimare et la commune de Romilly sur Andelle y participera.

u) Subvention :

La commission permanente du Conseil Général a décidé d'octroyer à la commune de Romilly sur Andelle une nouvelle somme de 94.051 € pour les travaux de réhabilitation de l'école Maurice GENEVOIX et une somme de 8.547 € pour les travaux d'aménagement urbain et paysager du Marais (50 % de 17094 € que l'on devrait avoir théoriquement).

v) Population légale :

La commune de Romilly sur Andelle compte selon l'INSEE au 1^{er} Janvier 2013 une population « légale » de 2890 habitants (millésime 2010).

w) Transfert filiales ANOXA et Métallerie Normande :

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil Municipal d'un courrier portant sur le transfert à Val de Reuil le 31 Décembre 2012 des filiales ANOXA et Métallerie Normande.

Au 1^{er} Janvier 2013, le site est loué à la société CENTAURE CDH Groupe qui y fera des brouettes et des marchepieds légers (chaîne de Hongrie relocalisée à Romilly).

x) Remerciements :

Les familles de Madame Odette OLIVIER et de Madame Gisèle BAIS remercient la municipalité pour les marques de sympathie lors du décès de ces personnes.

Les bénévoles de l'association Les Restos du Cœur de Romilly sur Andelle remercient la commune et son personnel pour l'aide apportée.

L'association Groupe Vagabondages remercie la municipalité pour son soutien lors de son 30^{ème} week-end Chantant.

Mademoiselle Mathilde DURIEZ remercie la commune pour l'envoi du dernier bulletin municipal où elle apparaît.

Madame Mauricette CHAMPION, Madame Lucienne BARRE, Madame Denise BOULARD, Monsieur et Madame Rémy VEDIE, Monsieur et Madame Jean-Claude GEUFFROY, Madame Thérèse FELIX, Monsieur et Madame PAGOLA, Monsieur et Madame Jean-Jacques FOLLIN, Madame MAILLET remercient la commune pour le colis de Noël.

VIII) Tour de table :

Monsieur HOUSSAYE donne connaissance au Conseil Municipal

⇒ **au niveau économique**

de l'arrivée de deux nouveaux artisans soit :

- « les établissements JOELEC », de Monsieur Joël JEGO, 7 Bis Sente du Rivage, dont l'activité consiste à l'installation et les dépannages électriques, la remise aux normes,
- « les établissements CUISINES LES BAINS » de Monsieur Vincent LUCAS, 9 rue du Carillon de la Bastille, dont l'activité porte sur la rénovation, l'installation, l'aménagement de cuisines, salles de bain.

⇒ **au niveau signalétique**

de la remise à jour et le nettoyage de toutes les signalétiques des entreprises, du nettoyage des plans communaux, mobilier urbain et la mise aux normes des systèmes électriques.

Monsieur CHIVOT rappelle les dates des différentes manifestations sur Romilly :

Samedi 16 Février 2013 : salle ARAGON, Soirée Saint Valentin organisée par le Comité des Fêtes,

Samedi 23 et Dimanche 24 Février : salle ARAGON, Loto des Mille-Pattes

Mardi 26 Février : salle du Conseil de la Mairie, Assemblée Générale de Détente et Découverte à 20h30,

Vendredi 1^{er} Mars : salle du Conseil de la Mairie, Assesmlée Générale du Comité des Fêtes à 20h30,

Vendredi 1^{er} Mars : Collecte de sang par l'E.F.S. sur le parking EDMOND,

Samedi 2 et Dimanche 3 Mars : salle ARAGON, Loto des Roses d'Automne,

Mardi 5 Mars : salle du Conseil de la Mairie, Assemblée Générale de Saveurs et Savoirs à 20h30,

Samedi 9 et Dimanche 10 Mars : salle ARAGON, Loto organisé par le Comité des Fêtes,

Mardi 12 Mars : salle du Conseil de la Mairie, Assemblée Générale d'Authentik Aventure à 20h30,

Vendredi 15 Mars : salle ARAGON, Palmes Romilloises à 18h00,

Samedi 16 Mars : salle ARAGON, Soirée Western de Normandy Country,

Jeudi 28 et Vendredi 29 Mars : salle ARAGON, GIVAPE.

Monsieur HURAY informe le Conseil Municipal que les travaux de voirie rue Neuve seront réalisés si les conditions météorologiques le permettent le 25 Février prochain.

Monsieur KUHN fait part au Conseil Municipal que les alarmes de la Mairie et du C.A.R.R.E. seront contrôlées prochainement.

Monsieur DULONDEL informe le Conseil Municipal qu'une opération sécurité a été organisée par le S.I.T.S. pour les élèves de 6^{ème} du collège.

Il fait part d'un important problème au niveau du réseau d'eaux usées du lotissement « La Grande Ruelle ».

Personne ne sollicitant plus la parole, la séance est levée à 20h25.

Le Secrétaire de séance,

Le Maire,

Didier HOUSSAYE

Jean-Luc ROMET